
DESTINATAIRES :	Aux médecins et intervenants référant aux unités de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI - Santé physique (SP))
EXPÉDITEUR :	Jonathan Deslippes, coordonnateur accès et maintien de l'autonomie
DATE :	Le 8 juin 2022
OBJET :	Nouveau processus de référence à l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) – santé physique (SP) de l'Hôpital Anna-Laberge

Veuillez prendre note qu'à partir du 13 juin 2022, toutes les demandes de services pour l'URFI-SP devront être orientées vers le guichet d'accès soins post-aigus (GASPA). Ce nouveau processus vient donc compléter la centralisation des demandes en soins post-aigus pour l'ensemble du territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest (URFI-SP, UTRF, PEIO et PEIO+).

L'intégration des lits URFI-SP de l'Hôpital Anna-Laberge au parc de lits administrés par le GASPA vise à favoriser une meilleure équité et fluidité dans le traitement des demandes. Elle découle des travaux de la Direction des services de soutien à domicile et de la gériatrie (DSSADG) effectués en collaboration avec la Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire (DSMREU). Ces travaux visent la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de mécanisme d'accès centralisé aux soins et services.

Ce nouveau processus inclut les changements suivants :

- **Les demandes doivent être acheminées par DSIE à l'onglet suivant :**
 - Établissement : CLSC Seigneurie de Beauharnois
 - Service : Soins post-aigus CISSSMO

Note : Ne pas utiliser Hélios pour les demandes d'accès aux lits de l'URFI-SP de l'Hôpital Anna-Laberge.

- Une révision et harmonisation de la **documentation requise** pour faire une demande au GASPA :
 - Se référer à l'aide-mémoire - Guichet d'accès Soins Post-Aigus (GASPA) en annexe à la présente
- Une révision et harmonisation des critères d'admissibilité aux services en URFI-SP ([Note de service du 14 février 2022](#))

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec les intervenants du GASPA.

Par courriel : guichet.soinspost-aigus.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca

Par téléphone : 450 371-0143, poste 3209 ou par télécopieur : 450 371-4689

AIDE-MÉMOIRE

GUICHET D'ACCÈS AUX SOINS POST-AIGUS (GASPA)

CRITÈRES DE RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES UTRF/URFI SP/PEIO/PEIO+		
❖ Usager âgé de 18 ans et plus (présentant un profil gériatrique ou un problème de santé physique) dont le RAD est non sécuritaire en raison d'incapacités fonctionnelles significatives. ❖ L'utilisateur doit présenter un potentiel de réadaptation, de récupération et/ou un besoin d'évaluation. ❖ L'état médical doit être stabilisé <u>avant</u> l'envoi de la demande.		
LISTE DE RESSOURCES POST-AIGUES		
<u>CHSLD VAUDREUIL (PEIO+/URFI-SP/UTRF)</u> Téléphone : 450 455-6177 Télécopieur : 450-455-7069 408, avenue Saint-Charles Vaudreuil-Dorion (QC) J7V 7M9	<u>RPA LES COTONNIERS (UTRF)</u> Téléphone : 450 377-9200 Télécopieur : 450 377-9233 39, rue Buntin Salaberry-de-Valleyfield (QC) J6S 6V9	<u>RPA CHÂTEAU ROMANOFFE (PEIO)</u> Téléphone : 450 377-9898 Télécopieur : 450-377-8267 41, rue Salaberry Salaberry-de-Valleyfield (QC) J6T 2G8
<u>CHSLD DOCTEUR AIMÉ LEDUC (URFI SP)</u> Téléphone : 450 373-4818 Télécopieur : 450 373-7304 80, rue du Marché Salaberry-de-Valleyfield (QC) J6T 1P5	<u>HÔPITAL ANNA-LABERGE (URFI SP)</u> Téléphone : 450 699-2425 Télécopieur : 450 699-6662 200, boul. Brisebois Châteauguay (QC) J6K 4W8	<u>RPA de la Gare (PEIO)</u> Téléphone : 450-845-4383 Télécopieur : 450 845-3641 43, rue St-Pierre St-Constant (QC) J5K 1B9
GUICHET D'ACCÈS SOINS POST-AIGUS - CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST		
<u>Téléphone</u> : 450 371-0143 poste 113233, <u>Cell.</u> : 579 491-0618 <u>Télécopieur</u> : 450 371-8175 <u>Courriel</u> : guichet.soinspost-aigus.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca		
Si votre demande s'adresse à l'URFI DÉFICIENCE PHYSIQUE (DP) CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST		
Transmettre directement votre demande aux coordonnées suivantes : <u>Téléphone</u> : 450 676-7447, poste 2229 <u>Télécopieur</u> : 450 676-2043 <u>Courriel</u> : guichet.urfidp.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca		

DOCUMENTS À ACHEMINER AU GASPA

- ☐ DSIE complétée (indiquant le consentement de l'utilisateur)
- ☐ Notes médicales des **5 derniers jours** et sommaire d'hospitalisation incluant :
 - les critères qui confirment la stabilité médicale
 - le diagnostic principal, les enjeux médicaux actifs et les antécédents
- ☐ Rapports de consultation médicale (ex. : orthopédiste, gériatrie, etc.), si applicable
- ☐ Rapports d'évaluation et notes d'évolutions des professionnels impliqués des **5 derniers jours** (physiothérapeute, etc.)
- ☐ Notes d'observation/évolution en soins infirmiers **des 72 dernières heures**
- ☐ Profil pharmaceutique à jour
- ☐ Plan thérapeutique infirmier (PTI) et plan d'intervention interdisciplinaire (PII) (si disponible)
- ☐ Kardex ou plan de soins (si disponible)
- ☐ Paramètres fondamentaux/signes vitaux, résultats glycémie capillaire, le poids et la taille
- ☐ Grille de comportements (évaluée sur un minimum de 3 jours), si présence de comportements perturbateurs ou errance.

RESSORTIR CLAIREMENT LES INFORMATIONS SUIVANTES DANS VOS DEMANDES

- ☐ Plan de traitement en réadaptation qui précise la fréquence requise des suivis et la tolérance de l'utilisateur aux séances
 - ☐ Est-ce que la demande reflète l'autonomie fonctionnelle antérieure et actuelle de l'utilisateur ?
- Besoins particuliers :
- ☐ Est-ce que l'utilisateur a besoin d'oxygène ? (Situation nouvelle? Admissible pour O2 via le SAD selon les critères du PNOD?)
 - ☐ Est-ce que l'utilisateur prend de l'insuline ? (Si oui, quelle insuline? Doses régulières ou à l'échelle?)
 - ☐ Est-ce qu'il y a un suivi en nutrition ? (Si oui, faire les recommandations en lien avec la diète, texture, etc.)
 - ☐ Est-ce que l'utilisateur présente de l'obésité ? (Si oui, a-t-il besoin de matériel bariatrique?)
 - ☐ Est-ce que l'utilisateur utilise un C-PAP?
- Suite à l'envoi de la demande au GASPA et avant le congé,** aviser le GASPA de tout changement significatif :
- ☐ Stabilité médicale ou besoins de santé (ex. : Ajout de médication PRN, nouveau traitement médical)
 - ☐ Portrait fonctionnel de l'utilisateur (ex. : Ax1 vs Ax2 aux transferts)

AVANT LE DÉPART DE L'USAGER

- Remettre à l'utilisateur le document « préparation en vue d'un séjour en hébergement temporaire ou lit de soins post-aigus »
- Envoyer les documents suivants au GASPA :
- ☐ Consentement à l'hébergement temporaire bien complété et signé
 - ☐ Feuille sommaire d'hospitalisation signée et datée et note médicale de transfert
 - ☐ Niveau de soins
 - ☐ Ordonnances de départ, prescription des prochains labos, s'il y a lieu (ex. : INR) : Joindre les originaux dans l'enveloppe de départ
 - ☐ Rendez-vous pour les suivis externes
 - ☐ CTMSP (Si l'orientation décidée par le GASPA est PEIO/PEIO+ après l'analyse)